MAIRIE DE TOVIKLIN
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

Mairie de Toviklin
BP : 88 Klouékanmè
BENIN
Tél : 52 77 22 22 / 51 89 11 11
Email : contact.toviklin@mairie.bj

Section 0. Avis d'Appel d'Offres (AAO)

COMMUNE DE TOVIKLIN
C O M P
BON A LANCER

COMMUNE DE TOVIKLIN

AAO n° : 66/10/CT/SE/PRMP/SP-PRMP/2023 du 10 OCT 2023

Objet : ***Travaux de réhabilitation de la maternité et du dispensaire du centre de santé de l'arrondissement de Houédogli dans la commune de Toviklin***

Référence SIGMAP : T_ST_82844

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics de de la Commune de Toviklin publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le 14 octobre 2023.

2. La Commune de Toviklin a obtenu, dans le cadre de l'exécution de son budget exercice 2023, des ressources du **Fonds d'Appui au Développement des Communes (FADeC)**, afin de financer le **projet de facilitation de l'accès aux soins de santé de qualité**, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché relatif à la **réhabilitation de la maternité et du dispensaire du centre de santé de l'arrondissement de Houédogli dans la commune de Toviklin**

3. La Commune de Toviklin sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les **travaux de réhabilitation de la maternité et du dispensaire du centre de santé de l'arrondissement de Houédogli dans la commune de Toviklin.** Les travaux sont constitués en deux (02) lots définis comme suit :

- **Lot 1 : Travaux de réhabilitation de la maternité du centre de santé de l'arrondissement de Houédogli dans la commune de Toviklin ;**
- **Lot 2 : Travaux de réhabilitation du dispensaire du centre de santé de l'arrondissement de Houédogli dans la commune de Toviklin.**

NB : Un candidat peut soumissionner pour tous les lots mais ne peut être attributaire de plus d'un lot. Lorsqu'un soumissionnaire présente des offres économiquement les plus avantageuses sur plusieurs lots, on lui attribuera **le lot sur lequel l'écart entre son montant et celui de son suivant immédiat est le plus élevé**

Les variantes ne seront pas en considérations.

4. Les exigences en matière de qualification sont :

a) ***Pour les anciennes entreprises***

- ***Exigences techniques et expériences*** (*conformément aux dispositions des articles 59 de la loi*) :
  - être une entreprise ou groupement d'entreprises régulièrement immatriculée au Bénin et exerçant dans le domaine des Bâtiments et Travaux Publics ;

5

Scanné avec CamScanner

- disposer le minimum du matériel requis (*camion, camionnette, bétonnière, vibreur, équipement de stockage d'eau, lot d'outillage de maçonnerie, de carrelage, de d'électricité, de plomberie, d'alu-vitrerie, de peinture, ensemble d'équipements de protection et de sécurité*) pour l'exécution des travaux tel que demandé dans les critères de qualification ;
- disposer d'un personnel pour les positions-clés : *Conducteur des travaux ; Chef chantier ; Responsable Hygiène, Sécurité et Environnement ; Chef maçon, Chef carreleur, Chef étanchéité, Chef électricien, Chef vitrier, Chef plombier, Chef peintre et Chef magasinier* ayant d'expériences dans la réalisation des travaux similaires tel que demandé dans les critères de qualification ;
- avoir réalisé avec succès au cours des trois (03) dernières années qui précèdent la date limite de dépôt des soumissions (2020, 2021 et 2022) et de l'année en cours en tant qu'entrepreneur principal au moins trois (03) marchés similaires en nature et complexité (construction et/ou réhabilitation d'infrastructures administratives ou socio-communautaires ou autres), chacun d'une valeur minimale égale à vingt millions (20.000.000) francs TTC, précédemment à la satisfaction du maître d'ouvrage ((administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin), ou toutes autres personnes morales de droit privé)) dont un (01) en construction/réhabilitation d'infrastructures sanitaires en apportant les preuves (*attestations de bonne fin d'exécution délivrées par les maîtres d'ouvrages et/ou les Procès-verbaux de réception provisoire en photocopie légalisée accompagnées de la page de garde, de la page portant le montant du marché et de la page de signatures des contrats*).
  Les marchés dont les montants TTC seront en dessous de ce minimal ne seront pas pris en compte.
- présenter la démarche méthodologique à mettre en œuvre pour l'exécution des travaux et proposer les plannings (d'exécution, d'approvisionnement en matériaux, de mobilisation du matériel et de déploiement du personnel) qui définissent les différentes tâches à exécuter sur le chantier, en conformité avec le délai d'exécution desdits travaux et en cohérence avec la méthodologie adoptée.

- ***Exigences d'ordre* financier** (*conformément aux dispositions de l'article 60 de la loi*) :
  - avoir réalisé au cours des années (2020, 2021 et 2022) un chiffre d'affaires moyen des activités de construction en BTP au moins égal à deux (02) fois le montant de son offre. Les candidats devront produire le tableau de leurs chiffres d'affaire moyens des activités de BTP au cours des années (2020, 2021 et 2022) conformément au formulaire fourni et produire les états financiers (quinze premières pages) des trois dernières années présentés par un comptable employé de l'entreprise et attestés par un membre de l'Ordre des Experts Comptables et Comptables Agréés et portant la mention DGI. Les pages de certification du membre de l'OECCA du Bénin et celle portant la mention de la DGI doivent être en original ou en copie légalisée ;
  - avoir un accès à des financements tels que des avoirs liquides ou lignes de crédits à hauteur de dix-huit millions (18 000 000) francs CFA pour chaque

Scanné avec CamScanner

lot, justifiés par une attestation de capacité financière d'une banque ou d'une institution financière agréée en République du Bénin.

b) *Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois années d'existence*

- ***Exigences techniques et expériences*** *(conformément aux dispositions de l'article 59 de la loi) :*
  - être une entreprise ou groupement d'entreprises régulièrement immatriculée au Bénin et exerçant dans le domaine des Bâtiments et Travaux Publics ;
  - fournir, en lieu et place des performances techniques, des pièces relatives aux expériences professionnelles du personnel pour les positions-clés : *Directeur des Travaux, Conducteur des travaux, Chef chantier ; Responsable Hygiène, Sécurité et Environnement ; Chef maçon, Chef carreleur, Chef étanchéité, Chef électricien, Chef vitrier, Chef plombier, Chef peintre et Chef magasinier* ayant d'expériences dans la réalisation des travaux similaires tel que demandé dans les critères de qualification (en termes de diplômes et de nombre d'années d'expérience). *Consulter le dossier d'appel à concurrence pour les informations plus détaillées.*
  - disposer du matériel minimum requis (*camion, camionnette, bétonnière, vibreur, équipement de stockage d'eau, lot d'outillage de maçonnerie, de carrelage, de d'électricité, de plomberie, d'alu-vitrerie, de peinture, ensemble d'équipements de protection et de sécurité*) pour l'exécution des travaux tel que demandé dans les critères de qualification ;
  - présenter la démarche méthodologique à mettre en œuvre pour l'exécution des travaux et proposer les plannings (d'exécution, d'approvisionnement en matériaux, de mobilisation du matériel et de déploiement du personnel) qui définissent les différentes tâches à exécuter sur le chantier, en conformité avec le délai d'exécution desdits travaux et en cohérence avec la méthodologie adoptée.
- ***Exigences d'ordre financier*** *(conformément aux dispositions de l'article 60 de la loi) :*
  - fournir le bilan d'ouverture portant le cachet de l'entreprise pour les entreprises naissantes et les états financiers de leurs années d'existence pour les entreprises qui n'ont pas encore trois années d'existence présentés par un comptable employé de l'entreprise et attestés par un membre de l'Ordre des Experts Comptables et Comptables Agréés et portant la mention DGI. Les pages de certification du membre de l'OECCA du Bénin et celle portant la mention de la DGI doivent être en original ou en copie légalisée ;
  - produire une attestation d'assurance des risques professionnels (en originale) couvrant au moins le montant prévisionnel du marché ;
  - avoir un accès à des financements tels que des avoirs liquides ou lignes de crédits à hauteur de dix-huit millions (18 000 000) francs CFA, justifiés par une attestation de capacité financière (en originale) d'une banque ou d'une institution financière agréée en République du Bénin.

Consulter le dossier de Demande de Renseignements et de Prix pour les informations plus détaillées.

COMMUNE DE TOWO-N
C C M F
BON A LANCER

(7) (6

Scanné avec CamScanner

NB : Dans le cadre de l'analyse des offres, l'Autorité contractante se réserve le droit de vérifier par tous les moyens, toutes les informations fournies par le soumissionnaire dans le cadre de cet appel à candidature. En cas de contrefaçon ou de faux et usage de faux avérés, l'Autorité contractante devra poursuivre les soumissionnaires présumés faussaires devant les juridictions compétentes nationales, conformément aux dispositions de la Loi 2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des Marchés Publics en vigueur au Bénin.

Voir le dossier d'appel à concurrence pour les informations détaillées sur les critères de qualification.

COMMUNE DE TOVIKLIN
BON A LANCER

Le critère de sélection sera l'offre techniquement valable et la plus économiquement avantageuse.

5. Le délai d'exécution des travaux est de : **deux (02) mois au plus tôt et de trois (03) mois au plus tard pour chaque lot.**

6. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de **Monsieur ADJALLA Eustache, Personne Responsable des Marchés Publics E-mail : prmp.toviklin@mairie.bj,** et prendre connaissance des documents d'appel d'offres au **Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics** à l'adresse mentionnée ci-après : **sise dans l'enceinte de la Mairie de Toviklin, à côté du bureau du Maire Tél : 95 94 06 06** tous les jours ouvrables de 8 h à 12 h 30 min et de 14 h à 17 h 30 min (Heure locale).

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement une copie du dossier d'appel d'offres complet à l'adresse mentionnée ci-après : **Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics sise dans l'enceinte de la Mairie de Toviklin, à côté du bureau du Maire,** à compter du 16 OCT 2023. Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats sur simple présentation de ceux-ci (*munis du numéro IFU actualisée, de l'adresse e-mail fonctionnelle de leurs entreprises et d'un numéro de téléphone fonctionnel du promoteur*), au Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics. Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux candidats à leurs frais par voie postale. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être présentées, déposées par lot sous peine de rejet et en trois (03) exemplaires dont deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie et un (01) exemplaire sur clé USB en version électronique scannée sous le format PDF en fichier unique, le tout dans une emballage unique à l'adresse ci-après : **Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics de la Mairie de Toviklin** au plus tard le

(8)

Scanné avec CamScanner

07 NOV 2023 à 09 h 00 min. **Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire**. Les offres qui ne parviendront pas aux heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis ou de leurs représentants dûment mandatés, à l'adresse ci-après : **Salle de réunion de la Mairie de Toviklin** le 07 NOV 2023 à 09 h 30 min.

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de :
- **Deux cent onze mille huit cent soixante-quatre (211.864) francs CFA pour le lot 1 ;**
- **Cent soixante-neuf mille quatre cent quatre-dix-onze (169.491) francs CFA pour le lot 2.**

En ce qui concerne les micro, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires de soumission du dossier d'appel d'offres.

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **quatre-vingt-dix (90) jours calendaires** à compter de la date limite de soumission.

COMMUNE DE TOVIKLIN
COMP
BON A LANCER

Fait à Toviklin, le 10 OCT 2023

La Personne Responsable des Marchés Publics,

La PRMP

Eustache ADJALLA

9

Scanné avec CamScanner